

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 14/02/2024

Comment prévenir les risques liés aux poussières de silice cristalline pour vos salariés ?

Participez le 4 avril à la journée régionale « J'ACT silice »!

De nombreux secteurs d'activité exposent leurs salariés à l'inhalation de fines poussières de silice cristalline : BTP, métallurgie, industrie extractive, fabrication de bijoux, d'objets en céramique ou porcelaine, de prothèses dentaires, travaux paysagers... Organisée par la DREETS avec le concours des partenaires du <u>Plan régional santé au travail</u> (1), cette journée régionale d'échanges pour l'amélioration des conditions de travail des métiers exposant à la poussière de silice se déroulera le jeudi 4 avril au centre de congrès de Vierzon.

Les travaux exposant les salariés à ces poussières de silice sont classés cancérogènes par l'Union européenne depuis 2017. En France, près de 400 000 salariés sont exposés à la silice cristalline selon l'enquête SUMER (2). Santé publique France évalue pour sa part à près de 1 million le nombre de travailleurs concernés (3). Or, les effets sur la santé de ce minéral peuvent être particulièrement graves et invalidants (notamment la silicose et des cancers bronchopulmonaires) et se déclarent souvent après plusieurs années d'exposition.

Le BTP est un secteur particulièrement exposé car la silice cristalline est présente dans de nombreux matériaux de construction.

Il est donc primordial de réduire dans votre entreprise l'exposition à la poussière de silice à des niveaux les plus bas possibles afin de préserver la santé de vos salariés et de vos jeunes en formation.

En tant qu'employeur, référent santé Sécurité ou élu du CSE, vous êtes invité à participer le 4 avril à Vierzon à des conférences, ateliers et à visiter les stands des organismes de prévention et des fabricants d'équipements de protection individuelle

et collective. Objectif : vous aider à optimiser votre démarche de prévention des risques professionnels liés à ce minéral et accroître ainsi l'attractivité de vos métiers.

Afin de sensibiliser les jeunes à la prévention des risques, trois établissements d'enseignement ont choisi de faire participer leurs élèves à un « DEFI Silice » lancé à l'occasion de cette journée. 8 groupes de jeunes présenteront ainsi le 4 avril leurs travaux illustrant une action ayant pour but de réduire l'exposition à la poussière de silice dans le métier auquel ils se destinent. Des trophées leur seront remis à l'issue d'un quiz final qui départagera les candidats.

Employeurs, responsables des ressources humaines, responsables HSE (Hygiène, santé, environnement), représentants du personnel, élus du CSE, jeunes en formation...

Découvrez <u>le programme de la journée</u> régionale « J'ACT silice » et <u>inscrivez-vous en</u> <u>ligne</u> (inscription gratuite mais obligatoire)



- (1) : Les organismes de prévention (CARSAT, MSA, OPPBTP), les services de prévention et de santé au travail interprofessionnels, l'ARACT.
- (2) : Enquête « Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels » (SUMER) 2017
- (3) : L'exposition professionnelle à la silice cristalline en France en 2017 Etude de Santé Publique France août 2022

Contacts presse